

SAISON 2008 - 2009

COMPOSITION PREVISIONNELLE DES POULES

<i>Division I</i>	<i>Division II</i>
Armées A	Air France A
ASCE SE A	ASAC Ile de France A
ATSCA Finances A	ASCE SE B
Banque de France A	ATSCA Finances B
Banque de France B	BNP Paribas B
BNP Paribas A	BNP Paribas C
Club 608 A	Club 608 C
Club 608 B	Peugeot – Citroën A
Renault A	PUC A
SCPO A	SCPO B

Rappels:

Ces listes sont données à titre indicatif.

En cas de défection d'une équipe ou en cas de refus d'accéder en division supérieure, on privilégie d'abord la promotion d'une équipe de la division inférieure, puis, en cas de refus, le maintien de la meilleure équipe reléguée au vu de son classement de la saison en cours, puis, en cas de nouveau refus, de l'équipe suivante de la division inférieure, etc....

Les poules sont prévues pour 10 équipes.

Etre **qualifié** pour une division ne signifie pas **s'être inscrit** (les bulletins seront adressés fin août 2008).

Divisions III et IV:

Sont qualifiées les équipes suivantes, dans l'ordre de mérite:

1- SCPO C 2- Métro A 3- Ermont A 4- ASCBPSL 5- Bourse de Paris 6- ASAC Ile de France B 7- ASCE SE C 8- SCPO D 9- Renault B 10- Air France B 11- Club 608 D 12- ASAC Ile de France C 13- Groupe Alpha A

Répartitions:

Si le nombre d'inscrits est supérieur à 14, les dix premiers constitueront la division III et les autres la division IV.

Dans le cas contraire, comme cette saison, le championnat se déroulera en deux phases: une phase de poules de qualification (7 rondes) et une phase de poules de classement (2 rondes +1 ronde fictive).